



Délibération n° 2022 04 19-04 : FINANCES -
Budget Annexe PLH - Contrat d'emprunt de
500 000 €.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 08/04/2022
En exercice :	33	
Présents :	23	Affichage de la convocation : 12/04/2022
Pouvoirs :	9	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 21/04/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Roland BADOIL, Carine BERNY, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Aline DURAND donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES M Sylvain BARCET donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD M Stéphane GILLET donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Véronique DUMAS donne pouvoir à M Olivier DEROZARD M Philippe LARGE donne pouvoir à M Gérard DUPLAT Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à M Yohann DUMAS M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Daniel MALOSSE		
Absents ou excusés :		
Mme Sylvie RAZY.		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Vu le budget annexe PLH de la Commune de Vaugneray pour l'exercice 2022

CONSIDÉRANT que les recettes d'investissement prévoient le recours à un emprunt sur l'exercice pour financer les opérations de l'exercice,

CONSIDÉRANT que la somme nécessaire serait de 500 000 €, sur une durée de remboursement de 25 ans.

Après étude de différentes propositions bancaires, l'organisme retenu pour ce prêt est :

Banque	Durée	Périodicité échéances	Taux	Commission d'engagement	Coût total du crédit
Crédit mutuel	25 ans	Echéances trimestrielle	1,40 %	0,10%	593 959, 41 €

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver le projet d'emprunt tel que proposé.

Vu l'offre de prêt,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :
32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**



Délibération n° 2022 04 19-04 : FINANCES -
Budget Annexe PLH - Contrat d'emprunt de
500 000 €.

- APPROUVE** le projet d'emprunt de 500 000 € dans les conditions susvisées avec le crédit mutuel
- DÉCIDE** que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt relatif à cet emprunt et à procéder ultérieurement sans autre délibération à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat.
- DIT QUE** les crédits sont inscrits au budget annexe PLH 2022

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le

21/04/2022

et de la publication en mairie le 21/04/2022

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

